Je vivrais cent ans que je me rappellerais cette scène.

Un samedi, comme j'étais en train d'écrire mon feuilleton, en coupe à la porte de mon cabinet, on entre. C'était un jeune homme qui avait l'air fort timide, fort embarrassé, mais qui paraissait animé d'une hardiesse factice.

— M. Francisque Sarcey? demanda-t-il d'une voix légèrement émue.

— C'est moi, lui répondis-je.

Il s'avança d'un pas et, me frappant d'une vigoureuse tape sur le ventre :

— On ne me la fait pas, à moi, dit-il du ton d'un enfant qui répète une leçon douloureuse.

J'eus un moment de stupéfaction.

— Pardon! monsieur, lui dis-je, sans me fâcher, c'est moi qui suis la personne que vous demandez.

Il éclata d'un franc rire :

— Vous, Sarcey... allons donc, farceur! Je connais peut-être bien l'oncle; je le vois tous les soirs, depuis huit jours.

— Vous le voyez tous les soirs? et où cela?

— Au Chat Noir donc! me dit-il triomphant.

Tout s'expliquait. Je ne voulus pas prolonger cette turlutaine. Car ce jeune homme était d'une nature très touchante. Je lui expliquai la mystification dont il avait été victime. Ce fut comme s'il lui était tombé sur la tête une douzaine de cheminées. Il s'en revenait pas. De retour au *Chat Noir* il voulait tuer tout le monde. Mais on se moqua si bien du pauvre garçon, on le berna avec une si furieuse insistance qu'il dut quitter Paris, et retourna en province ensevelir ses rêves de gloire littéraire.

Tous ces souvenirs sont déjà lointains. Le *Chat Noir* se fait gun de me prendre pour cible à ses railleries. Mais le journal avait eu en province un retentissement dont les Parisiens parisiennants n'ont aucun soupçon. Je ne suis pas allé depuis, dans une ville en France, où je n'aie été, en mémoire de Sallis, salué de nom d'oncle. Partout j'y ai retrouvé un effort vers la Blague chatnoiresque qu'il avait mise à la mode et dont il avait donné les premiers modèles.

On pourra dire contre lui tout ce qu'on voudra, et il n'a pas eu une trop bonne presse à sa mort. Il n'en est pas moins vrai que c'est lui qui a fait la vogue de la butte sacrée; c'est du Chat Noir que sont nés tous les bouibouis qui pullulent à cette heure à Batignolles et à Montmartre: c'est lui qui a le premier donné le signal de la marotte à l'étoile.

Et enfin, pour moi, bien que je n'aimasse pas toujours le laisser-aller de ses boniments et son goût de réclame, je ne puis oublier qu'il a lancé mon nom à travers la France et même par delà les frontières.

Paix à ta cendre, mon neveu!

Francisque SARCEY.

## L'EXPLORATEUR NANSEN A PARIS

Paris, 25 mars.

M. Nansen, le célèbre explorateur du Pôle-Nord, est arrivé dans la matinée à Paris. Il a été reçu à la gare du Nord par une délégation de la Société de géographie.

A cet effet, un salon d'attente était parvenu aux couleurs norwégiennes et françaises par les soins de la Compagnie.

M. Bouquet de la Grye, président de la société, a souhaité la bienvenue au célèbre explorateur polaire au nom de toutes les sociétés françaises de géographie.

Demain, à huit heures et demie du soir, aura lieu la séance solennelle, sous la présidence du ministre de l'instruction publique, dans la grande salle des fêtes du palais du Trocadéro.

Le 31 mars, à sept heures et demie du soir, un banquet réunira, dans les mêmes salons, rue Constantine, les membres de la Société désireux de fêter le docteur Nansen.

# Les Événements d'Orient

## LA SITUATION

On n'a que des nouvelles très incertaines de la Crète. Le statu quo étant effectif, les télégrammes arrivent de la Canée, par la voie d'Athènes et sont sujets à caution.

Les puissances continuent à délibérer sur diverses propositions mises en avant pour régler le différend crétois.

La proposition que l'on considère dans certains milieux comme la plus pratique serait le retrait des troupes turques de Crète; mais ce retrait ne peut pas s'effectuer précipitamment, car ces troupes occupent les villes où elles maintiennent l'ordre et leur retrait immédiat aurait de graves conséquences.

## NOS DÉPÊCHES

*Capture d'un steamer grec*

Athènes, 25 mars.

On confirme que la canonnière autrichienne *Satellit* a arrêté hier près de la côte méridionale de la Crète pour violation du blocus et, par mégarde, le paquebot grec *Thésée* qui transportait des vivres et des munitions et qui avait en outre à bord M. Rouma, vice-président de la Chambre grecque; M. Romanos, député et 80 volontaires.

Dans la même journée le *Satellit* a trouvé, près du cap Gravosa, un voilier de cabotage grec, dont l'équipage, qui manquait de vivres et d'eau, était entièrement extinué.

Les deux navires ont été conduits sous escorte à la baie de la Suda. Quant à MM. Roma et Romanos, ils ont été traités avec une courtoisie toute particulière et ont été conduits à l'île grecque de Milo, après une décision prise en conférence des amiraux.

*Attitude de l'Angleterre*

Londres, 25 mars.

L'attitude de l'Angleterre est très commentée. D'après le correspondant du *Daily Chronicle* à Athènes le gouvernement hellène aurait été avisé, par ses propres sources officielles, que l'Angleterre continuerait à prendre part au blocus de la Crète, mais ne participerait pas au blocus des côtes de la Grèce, tout en ne s'opposant pas à l'action des autres puissances.

## DERNIÈRES NOUVELLES

Londres, 25 mars.

A la Chambre des Communes, M. Curzan annonce que l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople a reçu des instructions pour insister sur le retrait des troupes turques de Crète, comme facilitant celui des troupes grecques.

La Canée, 25 mars.

Les insurgés ont attaqué, dans la matinée, le blockaus de Yalaxa, que les Turcs ont évacué battant en retraite sur la baie de la Suda.

Malgré les protections de leurs navires, les turcs ont été poursuivis jusqu'au village de Tsikalario.

Les turcs de la Canée essaient vainement de venir à leur secours; ils sont arrêtés par les insurgés à Akrotiri.

La garnison turque du blockhaus de Malaxa a perdu beaucoup de monde.

Les insurgés occupent toutes les forteresses environnant la Canée.

Vers 3 heures, les navires européens ont bombardé, pendant 10 minutes, le blockhaus de Malaxa, occupé maintenant par les insurgés. Ceux-ci résistent et incendient le blockhaus.

Des renforts turcs essaient de réagir en attaquant les hauteurs de Nerohomo, mais sans succès.

Les insurgés occupant Akrotiri attaquent les Turcs à Halepa, mais l'artillerie turque, jusqu'à présent, les tient à distance.

# DERNIÈRE HEURE

*(Per Service Spécial)*

## LA MI-CARÊME A PARIS

Paris, 25 mars.

Un temps superbe a favorisé la fête de la Mi-Carême. Le cortège a défilé au milieu d'une foule innombrable. On ne signale aucun incident.

L'animation a été très vive durant toute la soirée sur les boulevards jonchés de confettis.

## COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Paris, 25 mars.

Les débats de l'affaire des docteurs Boisleux et de La Jarrige se poursuivent sans incident devant la cour d'assises de la Seine.

L'audience d'aujourd'hui a été exclusivement consacrée à l'audition des témoins à décharge cités à la requête des docteurs inculpés. La fin de l'audition des témoins a été renvoyée à demain.

## REJET DE POURVOI

Paris, 25 mars.

La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par l'assassin Bordeau, condamné à mort par la Cour d'assises d'Eure-et-Loir.

## EXPLOSION D'UNE TORPILLE

TRENTE BLESSÉS

Paris, 25 mars.

Après la catastrophe du *Sissoi-Velik*, en voici une autre au même genre qui a fait, elle aussi, de nombreuses victimes. Le *New-York Herald*, édition de Paris, reçoit de Malte la dépêche suivante :

« Une explosion qui aurait eu des conséquences plus terribles encore, si elle s'était produite dans l'intérieur du navire, a eu lieu sur le pont du croiseur de 1re classe de la marine britannique *Thesens*.

« Pendant que ce navire faisait des exercices en dehors du port, une torpille fit explosion au moment où on la descendait dans un canot lance-torpille, blessant 30 hommes de l'équipage.

« Le *Thesens* retourna immédiatement à Malte et débarqua les blessés qui furent transportés à l'hôpital : deux hommes ont eu les jambes arrachées; un homme a déjà succombé aux suites de ses blessures. »

# LE REFERENDUM

## des Instituteurs -- Adjoints

La forte majorité que *nous*, naïfs imprévoyants, avons donnée au mode de classement à l'ancienneté, n'a pas satisfait le *Progrès du Nord*. Faut il s'en étonner? Oh! que non pas! *Nous* savons tous un peu, par expérience, combien sous le régime du précoucul Brunel les opportunistes avaient d'influence pour faire casser, avant leur tour leur trop nombreux agents électoraux et pour faire refouler bien loin ceux qui n'avaient pas l'avantage de leur plaire.

Le système inauguré par M. Pierre les avait quelque peu déroutés, eux qui prétendent faire la pluie et le beau temps dans le corps enseignant, mais il avait aussi soulevé, dans le monde des adjoints, de légitimes réclamations. M. Pierre, voulant rester juste envers ses subordonnés, n'a pas hésité à consulter les intéressés. Il l'a fait en toute sincérité, et c'est après mûres réflexions, après avoir pesé les avantages et les inconvénients du système de classement à l'ancienneté que nous avons émis notre vote.

Ce vote est acquis à ce, quoi qu'en dise un *dévoué* dans le *Progrès du Nord* de mercredi matin, pour « excentrique » qu'il lui paraisse, il sera sanctionné par M. Pierre.

Je vais reprendre les arguments (?) invoqués par ce « dévoué » — qui ne croit pas l'être! — contre le classement à l'ancienneté, et essayer de les ramener à leur juste valeur.

D'abord il cite un adjoint qui, n'ayant pu passer par l'Ecole Normale, a débuté à 18 ans, et il se plaint que ce collègue ait deux ans d'avance sur lui. Vous avez passé par l'école Normale, mon cher collègue — peut-être y êtes-vous encore en même temps — et vous appelez cela un « sacrifice »! Je le qualifie autrement. C'est d'ailleurs une simple question de jugement. Vous êtes sorti avec le Brevet supérieur; c'était alors une garantie sérieuse.

Je dis alors, parce qu'un papier ne peut tenir éternellement lieu de science. Vous négligez de dire toutefois si votre brevet supérieur a été pris en considération, et si, à l'heure actuelle, vous n'appartenez pas, comme moi, à cette catégorie d'adjoints privilégiés qui exercent en ville. Vous auriez pu aussi nous renseigner sur la situation présente de l'adjoint qui fait votre cauchemar.

Peut être, en comparant votre situation à la sienne, refuseriez-vous de changer de poste même avec profit des deux années de services, qu'en droit, il a de plus que vous.

Le brevet supérieur — Dieu me garde d'en médire — *a eu*, au moment de l'examen, sa valeur, mais, il faut en convenir, après dix ans, si l'on a remis les livres, ce qui arrive malheureusement trop souvent, « il n'a plus qu'une valeur de souvenir à laquelle on attache généralement une trop grande importance.

Et pourtant, quand on est « un dévoué », quels avantages ne procure-t il pas pendant toute la carrière? Bons postes d'adjoints, meilleurs postes de titulaires d'écoles.

N'êtes-vous pas ainsi récompensé du « sacrifice » que vous avez fait en passant par l'Ecole Normale? et le plus brillant avenir que vous vous préparez — que nous nous préparions, si vous voulez — n'est il pas aujourd'hui un fait accompli?

Votre malheureux collègue végète sans doute dans quelque trou. Serait-ce « équitable » de lui enlever deux années de service ou plutôt de vous placer à son niveau pour obtenir une direction d'écoles? N'avez-vous pas, chacun, le sitoyen qui vous revient?

Je ne m'arrêterai pas au cas du réformé. C'est une infortune qu'il faut plaindre. Je pense d'ailleurs que M. le Directeur départemental comptera à *tout* l'année passée sous les drapeaux comme service effectif.

Vous citez un troisième cas, celui du jeune homme pourvu du brevet élémentaire qui, « las de chercher une situation, se jette dans le corps enseignant, » et vous nous servez encore le brevet supérieur, agrémenté de « sérieuse vocation». Vocation! à 15 ou 16 ans! illusions! dirai-je plutôt. Pour moi le titre vaut par l'homme qui le possède et non pas lui-même. Quant à la vocation, elle s'affirme dans la pratique qui fait les dévoués et les désillusionnés.

Et c'est tout ce que vous avez trouvé? C'est bien maigre, très maigre. Vous n'avez fait qu'un plaidoyer *pro domo sua*.

Dans la seconde partie de votre lettre il n'y a rien à relever; c'est le cri d'une vanité froissée, accompagné d'une inconvenance envers vos huit collègues qui se sont prononcés pour le classement à l'ancienneté. Je ne veux pas chicaner et je veux plutôt croire à un écart de plume.

Je ne vous demanderai pas de faire ce que vous nous conseillez : reconnaître votre erreur. J'aime mieux vous dire comment je conçois le classement qui — malgré vous — va entrer en vigueur. Nous prendrons tous rang sur la liste de classement, à partir de 18 ans — j'entends les normaliens — et nous serons mêlés à nos collègues qui n'ont pas eu la bonne fortune de passer par l'école.

Pendant notre carrière d'adjoints, les plus méritants d'entre nous, par leur travail et par leur savoir, fruit d'une constante étude, seront pourvus des meilleurs postes et quand viendra le tour de notre promotion d'obtenir un poste de titulaire d'école, M. le directeur départemental fera un choix; les uns, les dévoués, passeront les premiers, et les autres bien une ou deux années d'avance sur les moins bons, sur les moins dévoués; vous récupérerez ainsi mon cher collègue, les deux années que vous revendiquez; ou bien ils attendront pour obtenir des postes plus importants, et nous ne verrons plus débuter de nos camarades dévoués dans des trous de 200 habitants — à moins qu'ils ne le désirent.

Ainsi le choix subsistera, mais avec une limite. Les collègues, ayant deux ou trois années de services de moins que nous, attendront leur tour et les froissements, les déceptions disparaîtront. Nous pourrons dire alors : A chacun selon ses œuvres!

*Un promu de 1889.*

# L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE

## DES GARÇONS A LILLE

Au Conseil municipal, tout le monde a été unanime pour admettre le principe de la création d'une *Ecole d'apprentissage* ou *Ecole professionnelle*.

M. Barrois — et son avis a été partagé par M. Debierre lui-même, n'a fait de réserves que sur la nomination du personnel enseignant. M. Barrois craint l'intromission de la main de l'Etat dans l'Ecole. Il sait que cette main « gantée », mais très dûre, est de plus très crochue. Aussi a-t-il demandé que l'Ecole restât exclusivement municipale.

M. Debierre, comme M. Barrois, estimait que le mieux est que l'Ecole professionnel « reste une école municipale. Cependant, à cette école, il faut bien un directeur. Et dès lors M. Debierre s'est demandé si l'Etat permettrait à la commune, toujours en tutelle, de nommer elle-même le directeur de l'Ecole.

M. Debierre croit que cela n'est possible qu'à la condition que ce directeur n'appartienne pas à l'Université.

M. Barrois nous a paru moins bien inspiré lorsqu'il a dit que la question était insuffisamment étudiée. Il suffit de lire le rapport de l'adjoint, délégué à l'instruction publique, pour acquérir la preuve du contraire.

M. Debierre a proposé — et le Conseil a adopté — que l'enseignement théorique à l'Ecole professionnelle soit donné par des instituteurs d'une école de la ville. M. Barrois lui, voudrait, au contraire, que ce soit les élèves qui allassent chercher cet enseignement dans une école primaire, l'école primaire supérieure des garçons ou celle des élèves-maîtres.

M. Debierre a pris sa peine à démontrer que cela occasionnait une perte de temps considérable pour les élèves, une surveillance spéciale, etc. La même réflexion s'applique à l'enseignement du dessin que M. Barrois voulait faire donner à l'Ecole des Beaux Arts. En outre, cette dernière Ecole, déjà encombrée d'élèves, trop jeunes et à peine ébauchés en dessin, ne saurait se prêter à cette combinaison.

Mais il y a une objection capitale à la proposition de M. Barrois. Ce dernier demandait que les élèves de l'école professionnelle soient conduits à l'Ecole primaire supérieure ou aux écoles primaires élémentaires pour y recevoir l'enseignement théorique. M. Debierre lui a répondu : « Je n'y vois pas d'empêchement, si cela est possible. »

Il est évident que M. Barrois n'a pas vu que l'organisation même des écoles primaires empêchait que son système soit applicable. A l'Ecole professionnelle, il y aura des enfants de 13 à 16 ans.

Les écoles primaires élémentaires ne pourront donc les recevoir.

A l'école primaire supérieure, l'autorité préfectorale accepterait-elle qu'on les y acceptât? Nous en doutons.

Dans tous les cas, il faudrait alors créer exprès pour eux un enseignement. Dès lors, où serait l'avantage du système préconisé par M. Barrois? Nous lui voyons des inconvénients, mais aucun avantage.

La *Dépêche* d'hier prétend, de son côté, que la dépense de l'outillage a été mal prévue. A ce sujet, nous croyons que l'adjoint à l'instruction publique est tout prêt à mettre sous les yeux de l'auteur de l'article de la *Dépêche* les devis de l'outillage de la typographie, de la lithographie et de la photographie, à seule fin de lui démontrer qu'il se fait illusion.

Disons, pour l'instant, que le devis de l'outillage pour les ateliers du bois et du fer a été dressé par M. Mongy, qui doit s'y connaître, — et d'après les prix mêmes qui ont été payés pour les ateliers de l'Ecole primaire supérieure; que les devis de l'imprimerie du livre ont été fournis à M. Debierre par l'un des « maîtres imprimeurs » de Lille.

Et quand la *Dépêche* prétend que 7000 fr. pour le *moteur à gaz*, c'est insuffisant, nous lui disons que l'on a offert à M. Debierre un moteur à gaz *neuf*, de la force de 18 à 20 chevaux, pour la prix de 7000 francs.

Ainsi passent les critiques de M. Barrois et celles de la *Dépêche*.

# TRIBUNAUX

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

*Audience du 25 mars*

Présidence de M. MARTIN, vice-président.

**Un voleur hardi.** — Fidèle Dupont ouvrier typographe, préférait manier les lettres manuscrites que les caractères d'imprimerie.

Pour commettre ses vols, cet individu se présentait dans des maisons bien cossues et prétextait une lettre pour être remise au maître ou à la maîtresse de la maison. Pendant que le homme allait porter la lettre, il faisait main basse sur les objets de valeur à sa portée et prenait la fuite.

C'est ainsi qu'il se présentait, il y a un mois, chez Mme Wadier, rue Royale, 26, à Lille, et pendant que la cuisinière, Julie Gaudio, allait porter sa missive, il déroba un porte-monnaie contenant 15 fr.

Quelques jours plus tard, il se présentait dans les mêmes conditions dans une autre maison de notre ville et dérobait une montre en or et deux bagues. Ce dernier vol amena son arrestation.

Dupont, qui a déjà encouru trois condamnations, est condamné à **treize mois de prison.**

⁂

**Excitation de mineure à la débauche.** — C'est sous cette prévention que comparait devant le Tribunal M. Z..., propriétaire. M. Z... avait loué au mois une chambre garnie à une jeune fille de **18 ans 1/2**, ouvrière de fabrique, qui vivait maritalement avec un camarade d'atelier.

A 18 ans 1/2, la femme n'est pas majeure à l'endroit du Code. Aussi, le Procureur de la République a-t-il poursuivi le propriétaire pour excitation de mineure à la débauche.

A l'audience, le président dit au prévenu : « Vous avez facilité la débauche de cette jeune fille, puisque, n'étant pas mariée, vous lui avez quand même loué une chambre qui lui permettait de vivre avec un amant. »

— Je n'ai pas cru commettre de délit, a répondu Z.... Mlle X..., paraît bien avoir 25 ans, et avant de venir habiter chez moi, elle vivait avec son amant. Je ne croyais pas avoir à m'inquiéter si leur union était ou non légale.

Le Tribunal a condamné le propriétaire à **un mois de prison.**

⁂

**Condamnations diverses.** — Rousselet Gustave, 36 ans, haleur de bateaux, coups et blessures volontaires, 4 mois de prison avec sursis et 200 fr. de dommages intérêts envers la partie civile. — Billet Henri, 19 ans, journalier à Leos, coups, 15 jours.

Voloeq Henri, 15 ans à Radinghem, vol d'un coq, acquitté comme ayant agi sans discernement. — Desmazières Charles, 48 ans, ex-garde particulier à Haubourdin, violences et voies de fait, 16 fr. d'amende. — Vanwambeke Achille, journalier, déjà subi dix condamnations, quatre ans de prison.

Merlin Honoré, à Flers, 15 jours avec sursis. — Dujardin Joseph à Camphin, 15 jours avec sursis, Seconde Victor, à Mons-en-Barœul, 2 mois, pour abus de confiance. — Préaux Jules à Lille, blessures involontaires, 6 jours avec sursis et 16 fr.

— Lenouid Louis, à Comines, 20 jours avec sursis pour vol; Pouille Emile, à Linselle, 1 mois avec sursis, même fait; Gallet Clémentine, veuve Baerse, à Comines, 15 jours, pour vol. Delacre Charles, tisseur à Armentières, 1 mois pour vol avec sursis. — Honorine Vallaeys, tisseuse à Armentières, 6 jours avec sursis pour vol.

D... Charles, 16 ans, employé de commerce à Roubaix, abus de confiance, 1 mois et 16 fr. avec sursis. — Bloeyart Pierre, garçon brasseur à Lys les Lannoy, abus de confiance, 4 mois et 16 fr.

DERNIÈRES NOUVELLES

# RÉGIONALES

## UN MINEUR BRULÉ VIF

LENS, 25 mars.

L'ouvrier mineur Edouard Harlan, âgé de 28 ans, demeurant chez M. Charlemagne Créteur, cabaretier route de Lille à Lens, qui a été brûlé par la chute d'une lampe au pétrole, dans les circonstances que nous avons rapportées, est mort après d'horribles souffrances, jeudi soir, à l'hospice de Lens, où il avait été transporté d'urgence.

Aux dires des infirmiers, ce malheureux mineur a supporté stoïquement les applications qui lui ont été faites, retirant lui-même les lambeaux de chair grillée par les flammes, afin de calmer ses atroces souffrances.

## UNE ATTAQUE NOCTURNE

GIVENCHY-EN-GOHELLE, 25 mars.

Mercredi, vers 10 heures du soir, des ouvriers remontant de la mine, ont trouvé sur la route, entre le village de Givenchy et la halte du tramway, étendu la face contre terre, le nommé Waterlot Henri, dit Frileux, âgé de 51 ans, domestique chez la dame Mariart-Hennebois, marchande de légumes, rue Basse, à Lens.

Cet individu fut transporté dans une maison voisine où on constata qu'il portait une forte blessure à la face et avait la mâchoire brisée.

Aussitôt Waterlot a été ramené à son domicile; il n'a pas encore pu prononcer une seule parole pour faire connaître dans quelles circonstances il a reçu les graves blessures qu'il porte.

Le bruit circule que celui ci a été attaqué par des malfaiteurs; cette supposition nous semble bien peu fondée, étant donné que Waterlot a été trouvé possesseur de l'argent qu'il portait.

A-t-il été frappé par quelques-uns de ces individus dont nous avons déjà signalé les attaques nocturnes vers Givenchy, et qui prennent plaisir à assommer les personnes qu'ils rencontrent? C'est possible.

En tous cas, la gendarmerie vient d'ouvrir une enquête qui éclaircira peut-être cette affaire sur laquelle plane, jusqu'à présent, un certain mystère.

# LILLE

*Explosion aux tramways*

Le chauffeur Vambesien, âgé de 32 ans, demeurant à Wattrelos, a été victime, jeudi soir, vers 9 heures, d'un accident qui n'aura heureusement pas de suite grave.

Au moment où il venait de prendre son service à Marcq en Barœul, un tuyau de chaudière a fait explosion. Un éclat de métal l'a blessé à l'arcade sourcilière droite et la vapeur l'a brûlé au pied gauche et sur plusieurs parties du corps.

M. le docteur Durez espère une guérison dans une vingtaine de jours.

*Dans la rue*

Un pauvre vieux, Justin Douaille, âgé de 75 ans, ouvrier verrier, sans travail depuis plus d'un mois, s'était mis en route à pied, à la recherche d'une occupation.

Il était de passage hier à Lille, venant de Paris mais les rues inoccupés l'estomac creux et le porte-monnaie vide, le pauvre vieux verrier s'affaissa sur le trottoir, rue St-Gabriel.

Des passants le relevèrent et on le transporta à la pharmacie Mayeux. Là, il reçut des soins; le vieillard avait faim.

Un nombreux rassemblement s'était formé devant la pharmacie; des agents sont intervenus. M. Barbier, après avoir examiné ses papiers a fait accorder un léger secours au pauvre Douaille en lui disant : « Continuez votre route, allez plus loin. »

Et maintenant, qu'est il devenu ce sans-souci, ce sans le sou! Sous peu il fera l'objet d'un fait divers où il sera arrêté comme vagabond et traîné en prison après une vie toute de travail ou bien il sera trouvé mort de faim sur la grand route.

Quel triste état social!

*Exposition internationale de Lille*

Les installations ont déjà commencé au Palais-Rameau et tout promet d'être prêt pour l'ouverture, samedi 10 avril. Cette ouverture sera solennelle, le comité a lancé plus de 2000 invitations.

Les adhésions arrivent toujours nombreuses; ainsi que nous l'avons annoncé, elles seront reçues jusqu'au 31 mars.

Le comité met à la disposition de la petite industrie lilloise, *à titre gratuit*, un emplacement de 100 mètres carrés; les ouvriers, les membres du personnel enseignant et les institutions de prévoyance sont également dispensés du prix d'emplacement.

Des concours spéciaux de boulangerie et de charcuterie seront organisés vers le 25 avril; le jury sera nommé par les concurrents eux-mêmes et par la voix du sort, donc, garanties complètes d'impartialité et de compétence.

Le bureau de renseignements est ouvert tous les jours, au Palais-Rameau, de 2 à 5 heures.

*Le 1er escadron du train*

Le général Reibell, commandant la 1re brigade d'artillerie, a passé hier à 2 h. 1/2, la revue du 1er escadron du train des Equipages.

Les hommes de l'armée active et de la territoriale avaient effectué, la veille, des exercices de mobilisation.

*Pauvre fou*

Un dentiste bien connu à Lille se présentait hier, dans l'après-midi, au commissariat de l'hôtel de ville et déclarait à M. Perlet qu'il avait une importante mission à accomplir en Grèce, mais que sa femme voulait l'en empêcher.

« Arrêtez-la, disait-il, et je ferai une belle action d'éclat. »

M. Perlet chercha à ramener à la raison le pauvre fou, mais subitement il prit la fuite en criant : En route, en route, en avant!

Arrivé sur la Grande-Place, il se livra à des extravagances telles qu'un nombreux rassemblement se forma en quelques instants.

Le malheureux dentiste a été conduit en voiture à l'hôpital St-Sauveur.

Il fit une vive opposition pour monter en voiture et il fallut l'intervention de plusieurs agents.

---

# LE JUSTICIER

PAR

CÉCILE CASSOT

— Comme Votre Majesté est gaie! Pourquoi ne l'est-elle pas toujours? Montrez-vous donc souriant à la France, au Parlement!

Le roi fronça les sourcils.

— Ma gaieté ne permet pas, marquise, vos écarts de langage.

— Mon Dieu! sire, riposta la Pompadour avec impertinence, vous pouvez les tolérer d'une marquise, puisque vous les passez à une vilaine. Au reste, vous êtes ce soir comme je voudrais toujours que vous fussiez : gai, gai; la gaieté, c'est la santé de l'âme et de l'esprit... Si nous faisions en voiture une promenade matinale? Je me sens très bien disposée, cela sortirait des habitudes. Qu'en dites-vous, sire? N'est-ce pas, capitaine, mon idée est bonne?

Comédienne de premier ordre, elle redevenait la séduisante marquise d'antan.

Elle avisa une corbeille de roses et, sans pitié, les effeuilla. Elle fléchit moqueusement le genou et lança les pétales sur la tête du roi, qui souriait.

Cette gaminerie de femme libre, qui se permet tout, plut à Louis, qu'elle ramena, à la fin de ce jeu, comme cela arrivait toujours, à elle, à ses idées.

Jugeant l'instant favorable pour parler, elle le fit d'un ton saccadé, avec un flux de mots aigres ou doux, quelle accordait avec la physionomie du roi, tantôt épanouie, tantôt railleuse ou sombre; allant jusqu'au bout de ses feintes, elle l'enveloppa insidieusement dans ses filets et lui reparla de conspiration.

Il l'écouta cette fois.

Oh! elle connaissait l'esprit du monarque! Elle savait qu'il redoutait le ridicule et elle lui en servit aux dépens d'Arlette, une tranche de sa façon.

Et quand il fut entièrement reconquis, docile, mais rêveur, elle lui jeta dans l'oreille qu'elle désirait lui présenter une bohémienne merveilleuse, aux formes rebondies, aux yeux de feu, aux lèvres de grenade, aux cheveux abondants et longs, dont l'art d'aimer dépassait toute science.

Cette promesse friande éveilla la curiosité blasée du roi, mais sans lui faire oublier Arlette.

XXVI

Le maréchal de Richelieu était peut-être le plus fin de tous les courtisans et il en paraissait aussi le plus ambitieux. Les accidents les plus menus de la vie de cour lui semblaient toujours bons à quelque chose; il n'était pas de ces gens qui disent toute leur vie : « Ce n'est rien, ce n'est qu'une femme qui se noie. »

Il avait beaucoup songé à Arlette, et il avait maintes fois essayé de la revoir après sa première rencontre dans les petits salons du roi. Il y avait de la raison, de la force et de l'intelligence chez cette fille... une intelligence rare et déterminée dans ce qu'elle croyait le bien. Il désirait donc la mieux connaître encore.

Outre son ambition qui le poussait vers Arlette, le maréchal voulait déchiffrer l'énigme de la vertu de la jeune fille. La vertu n'avait jamais empêché les femmes de lui appartenir dans quelque rang qu'il les prît et il ne croyait guère au bon teint de cette qualité; ce conquérant, aussi heureux dans ses amours multiples que l'était Maurice de Saxe dans les siennes, n'avait jamais connu la résistance opiniâtre constatée chez Arlette. Le maréchal pensait que l'adresse, la patience et l'argent ouvriraient à la longue toutes grandes les portes à l'amour.

Arlette, pour lui, n'était vertueuse que par ignorance.

S'il parvenait, par les moyens ordinaires, à l'amener au point marqué par ses désirs, son succès serait retentissant. Arlette, mieux éclairée sur ses intérêts, accepterait certainement d'être reine de la main gauche, et, sous son sceptre, la France pourrait se relever de sa ruine, car cette enfant aimait les grandes choses.

Il veillerait sur elle et saurait éloigner de ses entours le poison ou le poignard.

Pressé de savoir à quoi s'en tenir sur de tels projets, il conduisit chez lui Arlette.

L'appartement du duc était à deux issues et voisin du corps de garde.

La jeune fille avait refusé son bras et marchait pensive à ses côtés.

— Où allons-nous, monseigneur? demanda soudain Arlette d'un air inquiet, en voyant le duc s'éloigner de la galerie de la reine.

— Chez moi, petite.

Le salon, sur son ordre, restait éclairé toute la nuit, et les bougies brûlaient dans leurs candélabres de vermeil quand Richelieu introduisit Arlette dans un nid de satin et de velours, parfumé de fleurs, cadre digne d'elle.

Quand elle fut assise sur un siège moelleux, très bas, le maréchal la contempla avec envie lui aussi...

Si elle refusait une couronne, pourquoi n'accepterait-elle pas d'aimer un maréchal de France?

— Arlette, lui dit Richelieu en s'asseyant dans un fauteuil Voltaire très haut, afin de regarder à son aise et de dominer cette charmante tête qui ne ressemblait pas du tout aux autres têtes de femmes, tu as engagé ce soir une lutte formidable.

Elle leva brillant son œil bleu sur le maréchal.

— Une lutte? dit-elle innocemment et avec du vague dans la voix.

— Oui, une lutte, reprit Richelieu surpris de cette candeur.

— La vérité est-elle donc un outrage?

— L'ignores-tu?

— Absolument.

— Tu ne outragé la favorite.

Elle se mit à rire.

— Je ne le crois pas.

— Tu la méprises?

— Pourquoi me demandez-vous un pareil aveu?

— Parce qu'il est intéressant.

— En quoi, monseigneur, je vous en prie?

— En quoi, petite? Parce que, à l'heure qu'il est, tu peux la supplanter et que le roi est à tes pieds. Jamais femme, tu entends, si ce n'est toi, n'a regardé la fortune avec une pareille indifférence. Je me suis demandé si cette indifférence qui me surprend, moi que rien ne peut surprendre, ne venait pas de ta naïveté, de ta grande jeunesse. Voyons, pourquoi refuserais-tu d'être quelqu'un, d'obtenir ton affranchissement ainsi que celui des tiens, de marcher avec les premiers de France, d'attacher ton nom à l'histoire? On ne sacrifie pas toutes ces choses-là à une chimère; c'est la chimère qu'il faut sacrifier à ces choses-là. Tu as de l'énergie, de la résolution, du sens, de la vertu, dons rares qui te serviront et qui serviront les tiens. Pourquoi refuserais-tu de les mettre au service de Sa Majesté?

Tu n'as jamais envisagé la fortune à ce point de vue-là! Souviens-toi que dans tout mal il y a une parcelle de bien. Tu n'es pas ambitieuse, la France te saura gré de lui laisser ses biens, que les autres dévorent.

Ce rôle-là ne te tente donc pas? Il est pourtant séduisant, plein de grandeur. Abordé-le; rien ne saurait t'en empêcher puisque les obstacles s'évanouissent sous tes pas et que je suis prêt à te protéger. N'hésite pas, si tu as l'amour du bien... Il me semble que tu n'as que celui-là...

Il la tentait; il lui montrait la terre promise, avec une douceur, une souplesse, qui en haussaient encore le prix.

Arlette réfléchissait; les paroles de Damiens lui revenaient avec leur chaleur, leur accent de vérité. Pourrait-elle vraiment être utile à tous? n'était-ce point une chimère? Le grand seigneur qu'elle écoutait avec tant d'attention ne se moquait-il pas d'elle?... Mais, toute petite, toute jeune qu'elle était, elle avait ses idées; il lui était bien permis d'en avoir, puisqu'on lui faisait l'honneur de l'interroger.

— Je n'hésiterai point, monseigneur, si le roi veut bien m'accepter comme je suis.

— Il le voudra certainement, s'empressa de répondre Richelieu qui prenait goût à ce genre de négociation.

— Attendez, ne vous pressez pas trop. Nous différons beaucoup de vues et de sentiments. Moi, je suis d'en bas, je ne sais pas grand'chose, je suis ignorante. Je raisonne avec mon instinct de femme. Ne vous fâchez pas, monseigneur, si je dis des choses qui vous déplaisent, mais qui seront l'expression sincère de ma pensée.

(*A Suivre*).